

CIC ANGERS SAINT MICHEL

30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS

☎ 02 41 97 89 03 FAX 02 41 23 22 16 ✉ 14299@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ANGERS SAINT MICHEL 30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €

Jordan Rondelli, représentant de la société 741HZ EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 RUE SAINT DENIS 49100 ANGERS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

DIAPASON

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

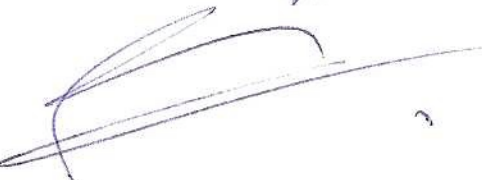
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé



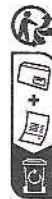
JST141



CIC ANGERS SAINT MICHEL

30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS

☎ 02 41 97 89 03 FAX 02 41 23 22 16 ✉ 14299@cic.fr BIC : CMCIFRPP

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ANGERS SAINT MICHEL 30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Jordan Rondelli, représentant de la société 741HZ EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 RUE SAINT DENIS 49100 ANGERS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

DIAPASON

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST141

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ANGERS SAINT MICHEL 30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Jordan Rondelli, représentant de la société 741HZ EN FORMATION S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 RUE SAINT DENIS 49100 ANGERS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

DIAPASON

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST141

